

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Le kiwi
des producteurs
français

TOULOUSE, LE 15 MARS 2022

LE BIK ENVISAGE UNE NOUVELLE STRUCTURATION

Une association établie dans la durée...

Le BIK est une association interprofessionnelle qui regroupe de manière volontaire les producteurs indépendants, coopératives et expéditeurs du kiwi français depuis la fin des années 1970. Il a ainsi fédéré de manière novatrice la production et le commerce autour d'une même table depuis sa création, tout naturellement car les producteurs ont toujours été très impliqués dans la commercialisation du kiwi. Le BIK est ainsi la plus ancienne organisation produit de fruits et légumes frais, il a survécu à toutes les réformes, grâce à un positionnement très fortement orienté vers les producteurs.

... au service des producteurs de kiwi français

Le BIK mène des travaux de promotion, de défense, de connaissance de l'offre et de recherche-expérimentation pour le kiwi français. Les principaux travaux de recherche en cours sont une thèse sur les dépérissements du kiwi, des essais de biologie et de lutte contre la punaise diabolique, des essais sur la caractérisation de l'origine France. Le BIK est le référent pour le kiwi français et s'entoure de partenaires scientifiques comme l'INRAE et le CTIFL pour mener ces travaux, qui sont systématiquement retranscrits par des journées de restitution auxquelles l'ensemble des producteurs sont invités, y compris non adhérents du BIK. De la même manière, le BIK œuvre pour faciliter la culture du kiwi et le travail des producteurs, il est l'interlocuteur naturel du ministère de l'Agriculture et des fournisseurs du kiwi, notamment pour couvrir les usages phytosanitaires (essais, homologations, dérogations 120 jours).

Les producteurs de kiwi français sont également à l'origine de l'IKO, l'International Kiwifruit Organisation, qui réunit à ce jour 8 pays producteurs de kiwi et qui collaborent à des travaux internationaux. L'IKO a notamment élaboré les normes internationales relatives aux kiwis et réalisé des recherches scientifiques sur les qualités nutritionnelles du kiwi, toujours utilisées actuellement.

Le BIK a fortement œuvré dans la lutte contre la francisation du kiwi, ce qui a eu une incidence forte sur le marché français. La résolution de ces affaires a permis d'accroître significativement le prix payé aux producteurs, ramenant le marché vers sa juste valeur. Le dynamisme actuel des plantations, en forte progression, est la conséquence de cette revalorisation. Il est également une démonstration de l'efficacité de ce travail orienté vers les producteurs. Dans le droit fil de ces efforts de valorisation du kiwi français, le BIK s'engage en 2022 dans le label Vergers Ecoresponsables, l'élaboration de la charte est en cours.

Vers la construction d'une AOPn Kiwi

Le BIK envisage de constituer une AOPn Kiwi, car les travaux et objectifs du BIK sont totalement compatibles avec ceux d'une AOPn. **Le BIK représente en 2021 près de 70% du kiwi français en OP et 75% de l'ensemble du kiwi français.** De nouveaux producteurs demandent régulièrement leur adhésion au BIK.

CONTACT PRESSE : BIK - BUREAU NATIONAL INTERPROFESSIONNEL DU KIWI

Adeline Gachein, Directrice, adeline.gachein@kiwidefrance.fr